

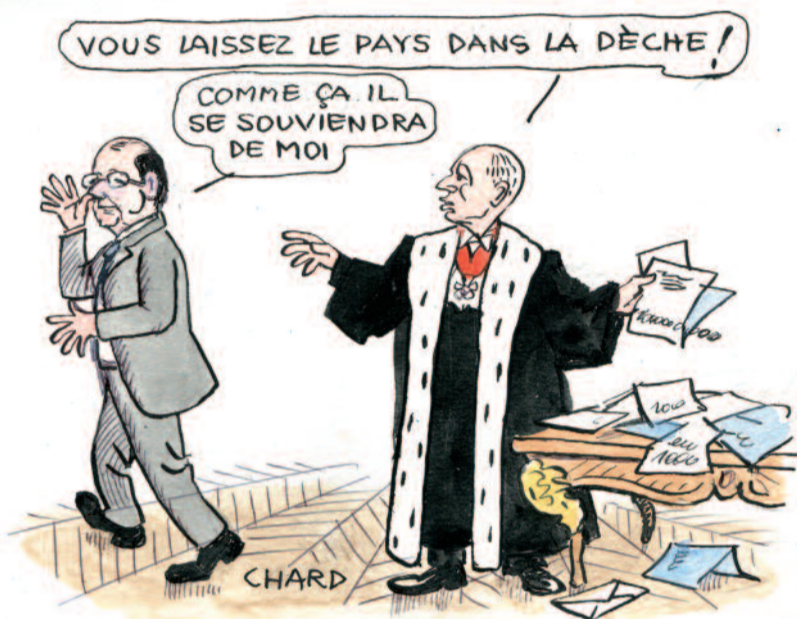
Grande-Bretagne : le Brexit,  
c'est parti ! P2Les basses manœuvres  
de L'UE contre Marine P4

# Hollande dilapide

**Ils embarquent dans leurs cartons les ordinateurs et les petites cuillères en argent, ils augmentent leurs salaires avant de partir, ils se sont lâchés plus que jamais sur les dépenses parce qu'ils s'en vont en 2017, après moi le déluge, ils nous laissent la France exsangue et ruinée.**

Dès le 25 janvier, Francis Bergeron annonçait en une de *Présent* le « constat de faillite » de la Cour des comptes. Didier Migaud socialiste bon teint, ne proposait rien d'autre que d'opérer un audit des comptes de l'Etat, dès Hollande débarqué. Du jamais vu. En cette année d'élection, l'exécutif a relâché en partie les vannes de la dépense, déplore la Cour. C'est dire la conscience et le sens des responsabilités de ces gens-là. « Sous l'effet de mesures de revalorisation des rémunérations, la masse salariale de l'Etat a bondi de 3 % en 2017, autant qu'entre 2011 et 2016. » Des indemnités de départ bien méritées !

L'institution détaille par le menu le gaspillage quotidien de nos deniers. En 1 300 pages, les contribuables peuvent découvrir comment l'Etat jette l'argent par les fenêtres au risque de faire passer Pénelope Fillon pour une smicarde relevant de l'aide sociale. Formation professionnelle, indemnisation des accidents médicaux, chambres d'agriculture, autoroutes ferroviaires, la liste de la gabegie donne le vertige. Mention spéciale pour le fiasco ruineux de l'écotaxe poids lourds dont la Cour des comptes dresse l'épilogue : un « gâchis patrimonial, social et industriel ». Des pertes de recettes de près de 11 milliards d'euros et une compensation demandée aux automobilistes français...



La Cour des comptes alerte particulièrement sur la situation de saturation et d'épuisement des forces mobiles de la police et de la gendarmerie nationales, dont les effectifs ont fondu de 7,5 %

alors qu'ils sont employés de manière toujours plus intensive : « Terrorisme, plan Vigipirate, mouvements sociaux radicalisés et souvent violents, lutte contre l'immigration clandestine dans

le contexte de la crise migratoire, sécurisation de grands événements comme la COP 21 et l'Euro 2016. » Les forces mobiles sont souvent affectées à des missions permanentes pour lesquelles leur plus-value opérationnelle est faible, relève la Cour des comptes. C'est le cas des gardes statiques et des escortes qui, à Paris, accaparent plus de 40 % du personnel. Moins d'un quart des effectifs est employé au maintien de l'ordre.

Dans le même temps, la Cour des comptes décortique les grosses ficelles du gouvernement pour falsifier la situation : objectif de croissance irréaliste, tours de passe-passe comptables, économies imaginaires, dépenses programmées sur l'avenir, recettes gonflées. La France est au bord du précipice avec une dette de 2 200 milliards d'euros (plus de 97 % de son PIB, alors qu'elle ne devrait pas, selon les critères de Maastricht, dépasser les 60 %). Le prochain gouvernement va devoir stopper entièrement les dépenses et réaliser des coupes franches. Il n'a plus aucune marge de manœuvre. Sauf à commencer par sortir de l'Union européenne évidemment. Et à axer ses premières économies sur l'invasion migratoire.

CAROLINE PARMENTIER  
caroline.parmentier@present.fr

## Des affiches contre le pape à Rome

Des affiches ont fleuri sur les murs de Rome, le week-end dernier, que les services municipaux se sont empressés de recouvrir, car elles interpellaient le pape lui-même, ce qui est sans précédent. On pouvait y lire, sous la photo d'un François à la mine renfrognée : « Tu as placé sous tutelle des congrégations, évincé des prêtres, décapité l'Ordre de Malte et les Franciscains de l'Immaculée, ignoré les cardinaux... Mais où est ta miséricorde ? » Ce sont là des critiques des initiatives du pape François telles qu'on les entend au sein d'une partie de la curie.

L'allusion à la miséricorde, thème favori du souverain pontife et qui justifierait ses « ouver-



tures », souligne que celle-là – de même que sa « révolution de la tendresse » – est unilatéralement réservée à l'extérieur de l'Eglise et à ceux qui, à l'intérieur, sont en marge des normes morales. En revanche, les propos de François sont souvent durs pour la curie, les évêques, les cardinaux, ses collaborateurs.

Ces critiques ne sont pas nouvelles, ce à quoi l'affiche fait allusion date, pour certains faits, du début du pontificat, notamment la mise sous tutelle des religieux de l'Immaculée, des Franciscains célébrant la messe selon le « rite extraordinaire » – la messe de saint Pie V – pleinement autorisée par Benoît XVI. De même, l'éviction du cardinal américain Burke de la congrégation des évêques, « coupable » de ne point approuver l'orientation du pontificat, pour être nommé à une fonction subalterne, cardinal *Patronus* auprès de l'Ordre souverain de Malte, c'est-à-dire représentant du Saint-Siège. C'est précisément l'attitude du pape dans la crise de l'Ordre de Malte qui a été la « goutte d'eau » ayant suscité ces affiches.

Le grand maître de l'Ordre, Matthew Festing, avait exigé la démission du grand chancelier Albrecht von Boeselager, en décembre 2015, qui ne s'était pas opposé à la distribution de préservatifs et autres contraceptifs en Birmanie, notamment. Matthew Festing agissait là conformément à la morale catholique, avec la bénédiction du cardinal Burke. Mais le pape, contestant cette sanction, avait décidé l'ouverture d'une contre-enquête, refusée par l'Ordre, puis il avait contraint, suite à ce refus, son grand maître à la démission. Face à ces affiches, le pape François a réagi « avec distance et sérénité » selon le Saint-Siège...

GUY ROUVRAIS  
guy-rouvrais@present.fr

## Le héros anonyme

LA SEMAINE DERNIÈRE, dans le métro parisien, Jean-Michel Gaudin est sauvagement agressé par quatre « jeunes » alors qu'il tente de porter secours à des vieilles dames elles-mêmes assaillies par la bande de racailles. Souffrant de contusions, d'hématomes et de multiples fractures, il est finalement transporté – dans le coma – vers un hôpital parisien, après avoir été laissé pour mort par ses assaillants sur le quai du métro. Son pronostic vital est, aujourd'hui encore, engagé.

Mais pour lui, aucune visite présidentielle, aucun plateau télé, aucun élan d'indignation médiatique...

Et encore, dans son immense malheur, Jean-Michel Gaudin aura eu l'infime chance de travailler au bar de l'Assemblée nationale et de voir ainsi son calvaire faire l'objet d'un entrefilet dans la presse, grâce à l'hommage rendu par Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale, lors de la séance des questions au gouvernement de ce mercredi. Cet homme est un héros, l'un de ceux dont on ne parle pas, puisque personne n'ira pour lui s'énervé, agresser un policier, brûler une voiture ou caillasser des pompiers...

Quel message envoie un Président lorsqu'il se précipite au chevet d'un jeune homme dont on ignore l'histoire dans le détail mais que l'on connaît par cœur dans les grandes lignes ? Celui d'un exécutif terrorisé à l'idée que des émeutes enflamment une fois de plus ces banlieues à quelques mois des élections. Ces « territoires perdus » ont gagné au jeu du plus fort : la tête de l'Etat s'incline, par peur des représailles. Mais elle se tait lorsqu'il faudrait, au moins, remercier ses propres enfants exemplaires.

Ce jeune Théo est lui aussi à l'hôpital, c'est vrai. Il est peut-être victime, la justice nous le dira, mais il n'est certainement pas un héros.



Jean-Michel Gaudin, tabassé dans le métro alors qu'il tentait d'aider des personnes âgées.

Et pourtant, les projecteurs sont braqués sur lui pendant que d'autres ne reçoivent même pas la reconnaissance qu'ils méritent plus que quiconque.

C'est vrai pour Jean-Michel Gaudin, mais également pour le soldat blessé du Louvre, les policiers agressés de la Grande Borde, les milliers de victimes de ces bandes criminelles : aucun d'entre eux n'aura jamais les honneurs du Président, parce qu'il n'y a rien à en tirer électoralement, et qu'il n'y aura aucune conséquence à leur calvaire. Difficile de choisir entre la honte ou la tristesse.

MARIE POMMERET  
marie-pommeret@present.fr

M 00196 - 210 - F : 1,50 €



■ **THEOMANIA.** Union sacrée autour du jeune Théo auquel des flics, non contents de le traiter de « négro » et de « bamboula » (termes curieusement désuets), auraient infligé d'odieuses sévices... qu'une vidéo témoin ne prouve nullement (voir *Présent* d'hier). Tandis que le club de foot Inter de Milan, alerté sur son triste sort par la presse internationale, l'invitait à venir assister à l'un de ses matchs dès qu'il serait rétabli et qu'une palanquée de stars tels Omar Sy, Vincent Cassel, etc., clamaient leur indignation, Christian Estrosi, invité mercredi de RTL, félicitait François Hollande de s'être rendu toutes affaires cessantes au chevet du blessé. Et le « Motodidacte » de dénoncer avec violence « les voyous de la police [...] à l'origine de cette tragédie ». Et les trois douzaines de jeunes abattus (et pour certains torturés) l'an dernier à Marseille, où siège le conseil régional de Paca que préside Estrosi, ce n'est pas une tragédie ?

■ **LA « FAUSSE NOTE » DE MARINE.** Evidemment, dans cette admirable unanimité autour de Théo, la position adoptée par Marine Le Pen sur LCI, le 7 février, a choqué. Excitant à juste titre qu'« on ne sait pas dans quel contexte cette arrestation a eu lieu » et que « se baser comme ça sur des images, c'est assez périlleux », la présidente du Front national a conclu : « Mon principe, c'est d'abord : je soutiens les forces de police et de gendarmerie. Voilà. Sauf démonstration par la justice qu'elles ont commis un délit ou un crime. » Une « fausse note » aussitôt flétrie par les médias.

■ **MÉDECIN ASSASSINÉ : ENCORE UN MABOUL.** Le 7 février à Chartres, de très nombreux médecins et soignants ont rendu hommage au Dr Patrick Rousseaux, généraliste retrouvé lardé d'une trentaine de coups de couteau dans son cabinet de Nogent-le-Rotrou. Rapidement interpellé en banlieue parisienne, son meurtrier, Mourad Bakir, a été écroué mais, comme il prétend avoir « entendu des voix » lui enjoignant de trahir le médecin, il appartiendra aux psychiatres de déterminer s'il était pénalement responsable au moment des faits. On ne sache pas que le président Hollande ait rendu

visite à la famille de l'infortuné praticien tué dans l'exercice de sa profession.

■ **UN PEU HOMME, UN PEU FEMME.** Si certains s'indignent des rumeurs (qu'il a d'ailleurs lui-même alimentées, avec le port ostensible d'une alliance à chaque main — voir *Présent* des 12 janvier et 8 février) sur sa bisexualité, il n'est pas sûr qu'Emmanuel Macron en pâtisse. Comme le disait Nicolas Sarkozy, interrogé par *Le Point* sur le jeune ministre en mai 2016 : « Que voulez-vous que j'en pense ? Il est cynique. Un peu homme, un peu femme, c'est la mode du moment. Ce qui vous plaît chez Macron, c'est que vous aimez toujours ceux qui ne vous obligent pas à choisir. »

■ **CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ.** C'est Arthur Sadoun, 46 ans (et mari de la journaliste Anne-Sophie Lapix), qui succédera le 1er juillet à Maurice Lévy, PDG du mastodonte Publicis fondé par Marcel Bleustein-Blanchet dont la fille Elisabeth, philosophe féministe épouse de l'ancien garde des Sceaux et président du Conseil constitutionnel Robert Badinter, reste une très importante actionnaire.

■ **FEU SUR TRUMP !** Après l'hebdo allemand *Der Spiegel* qui s'est offert une publicité internationale avec sa couverture sur Donald Trump en djihadiste décapitant la statue de la Liberté, c'est l'obscur magazine « politique et culturel » irlandais *Village* qui accède à la célébrité avec sa une encore plus provocatrice puisque, avec son « Why not ? » (Pourquoi pas ?), elle incite clairement à liquider le président des Etats-Unis.



Qu'aurait-on dit si un journal dit d'extrême droite avait naguère encouragé à tirer à vue sur Fidel Castro ou l'icône chilien, Salvador Allende ?

## Grande-Bretagne : le Brexit, c'est parti !

Après plusieurs jours de débats, le Brexit est dans les *starting-blocks*. Mercredi, par 494 voix pour et 122 contre, la Chambre des communes a en effet adopté en première lecture, sans modification ni amendements, le texte proposé. Une adoption qui, désormais, autorise le Premier ministre britannique Theresa May à enclencher l'article 50, lequel article permettra à la Grande-Bretagne de quitter l'Union européenne (UE) et ce, conformément au vote référendum des Britanniques du 23 juin dernier.

« Ce n'est pas le moment d'entraver la volonté du peuple britannique », avait déclaré Theresa May devant la Chambre des communes, où certains élus s'inquiétaient de la sortie du Royaume-Uni

du marché unique européen. Message reçu. Mardi, la Chambre a rejeté un amendement des Travaillistes qui souhaitaient voir accorder au Parlement un droit de veto sur le futur accord entre Londres et Bruxelles. Par ailleurs, les parlementaires ont également rejeté un amendement du parti Libéral-démocrate réclamant la tenue d'un référendum sur l'accord de sortie de l'UE. Résultat, si plus des deux tiers des députés se sont opposés au Brexit lors de la campagne du référendum de juin, la majorité d'entre eux estime désormais difficile de s'opposer à la volonté des électeurs, qui se sont prononcés à 52 % pour une sortie de l'UE.

Le divorce avec l'UE est donc désormais quasiment consommé. Sou-

mis au Parlement après que le gouvernement y a été contraint par la Cour suprême, le projet de loi doit être prochainement examiné par la Chambre des Lords, qui devrait l'adopter.

L'adoption définitive du texte ne devrait pas intervenir avant plusieurs semaines. Theresa May a toutefois précisé qu'elle déclencherait avant le 31 mars l'article 50 du traité de Lisbonne. Déclenchement qui lancera deux années de négociations entre Londres et Bruxelles menant vers la sortie de l'UE. Une sortie du giron de l'UE « avec ou sans accord négocié avec Bruxelles », a pour sa part précisé David Jones, secrétaire d'Etat au Brexit.

**PIERRE MALPOUGE**  
pierre-malpouge@present.fr

### Sketch « homophobe » de Canteloup

## L'« humour » à géométrie variable

Depuis mercredi, le producteur de Canteloup, les pontes d'Europe 1 et la rédaction de la « Matinale » n'en finissent plus de se flageller ni de se répandre en excuses. Et il faut dire qu'il y a de quoi : au lieu d'amuser la galerie comme il est d'usage de le faire aujourd'hui en multipliant les attaques graveleuses contre le pape, l'Eglise et les chrétiens, Canteloup s'est risqué à rire des homosexuels.

### Canteloup « matraqué »

Certes, chacun conviendra que sa chronique n'était pas du meilleur goût. Evoquant la visite de Hollande à Aulnay-sous-Bois, Canteloup, imitant le Président, devait en effet lâcher : « le rôle de la police, c'est de protéger les citoyens. Ce n'est pas de mettre des matraques dans les fesses. Maintenant, je tiens à m'adresser tout de même à la population gay de ce pays, une population qui me tient particulièrement à cœur car, c'est moi qui ai fait le mariage gay aux côtés de Christiane Taubira. (...) Je voulais leur dire ceci : « Amis gays, ce n'est pas la peine non plus de chercher un deux-pièces dans Aulnay centre, la police ne recommencera plus ». C'était un accident, (...) ce

n'est pas une pratique courante à Aulnay-sous-Bois ». Avant d'ajouter : « pour Théo, j'ai rendu possible le mariage gay. Après l'épisode de la matraque, (...) si Théo se découvre des sentiments sur le policier qui lui a introduit la matraque, ils pourront grâce à moi s'épouser. »



Bref, de l'humour bien lourd, bien gras, et tout à fait dans l'esprit de *Charlie Hebdo*. Mais qui, cette fois-ci, n'a pas fait rire du tout les Thomas Sotto, Raphaël Enthoven et autre Julie, qui en ont même interrompu Canteloup en ces termes :

« arrêtez, ce sont des faits graves » !

Un « dérapage » immédiatement dénoncé par la Société des rédacteurs d'Europe 1, qui a fait part de son « indignation », et qui a conduit la station à supprimer *illico* la vidéo, tandis que le manager de Canteloup présentait (à deux reprises !) ses excuses sur l'antenne...

### L'« humour Charlie » réservé aux chrétiens

Une indignation particulièrement virulente qui pourrait surprendre de la part de gens qui ne cessent de se réclamer de « l'esprit *Charlie* » et s'esclaffent devant les unes ouvertement christianophobes et pornographiques de ce champ d'épandage. Mais ce serait oublier qu'aux yeux de ce petit monde, l'« humour *Charlie* » est réservé aux chrétiens.

Assez significativement d'ailleurs, on notera que les mêmes qui crient au scandale aujourd'hui, applaudissaient Canteloup lorsque celui-ci campait, il y a quelques années de cela, un Jean-Paul II en vieillard cacochyme et vulgaire.

**FRANCK DELÉTRAZ**  
franck.deletraz@present.fr

## L'Amérique moins démocratique que la Chine ?

A Londres lundi, le président de la Chambre des communes, John Bercow, a causé la consternation parmi ses collègues Tories et également chez le président de la Chambre haute du parlement britannique, la Chambre des Lords. Il faut dire qu'il n'y est pas allé de main morte, affirmant qu'il mettrait son veto à toute intervention de Donald Trump devant les parlementaires britanniques des deux chambres lors de la visite du président américain prévue pour cette année. Pourquoi ? Parce M. Bercow est opposé « au racisme et au sexisme » et qu'il est favorable « à l'égalité devant la loi et à un système judiciaire indépendant ». Non seulement sous-entend-il ainsi que Donald Trump est raciste et sexiste et est en outre en train d'installer une dictature aux Etats-Unis, n'en déplaise au peuple américain qui l'a élu, mais ces considérations ne l'avaient pas gêné quand il s'agissait d'accueillir au palais de Westminster le Premier ministre chinois, Xi Jinping, le 20 octobre 2015.

Applaudi par une partie des Travaillistes, John Bercow pourrait bien

faire l'objet d'un vote de défiance initié par son propre camp et perdre sa place. Quant au président de la Chambre haute, Lord Fowler, il s'est dit très surpris des propos de John Bercow car jusqu'ici la décision de refuser d'inviter au Parlement des chefs d'Etat et de gouvernement étrangers était prise en concertation entre les deux chambres. John Bercow a bien voulu lui présenter ses excuses, mais il a renchéri en affirmant que le décret de Donald Trump concernant l'interdiction provisoire d'entrée sur le territoire américain des ressortissants de plusieurs pays musulmans l'avait encore conforté dans son hostilité au président américain.

Le président de la Chambre des communes britannique est ainsi allé plus loin encore que ne l'avait fait le président du Conseil européen Donald Tusk dans sa lettre du 31 janvier aux chefs d'Etat et de gouvernement des vingt-huit. M. Tusk n'y avait en effet pas considéré les Etats-Unis de Donald Trump comme moins démocratiques et moins respectueux des droits de l'homme que

la Chine, puisqu'il s'était contenté de mentionner la politique des deux pays côte à côte dans la liste des menaces pour l'Union européenne : « [...] une Chine de plus en plus sûre d'elle, la politique agressive de la Russie vis-à-vis de l'Ukraine, la guerre, la terreur et l'anarchie au Proche-Orient et en Afrique, y compris le rôle essentiel de l'islam radical, ainsi que les déclarations inquiétantes de la nouvelle administration américaine rendent notre avenir hautement imprévisible. Pour la première fois dans notre histoire, le monde extérieur de plus en plus multipolaire devient ouvertement anti-européen ». Des déclarations anti-Trump qui ont attiré à Donald Tusk de vives critiques de la part du gouvernement polonais et qui pourraient contribuer à lui coûter sa place à lui aussi, puisque Varsovie ne soutiendra pas le renouvellement cette année du mandat de l'ancien Premier ministre polonais à la présidence du Conseil européen.

**Olivier Bault**  
olivier-bault@present.fr



### Le Saint du Jour

#### Sainte Austreberte (704)

Fille d'un maire du palais, elle s'enfuit du pays de Thérouanne où elle était née et devient successivement abbesse d'un monastère près de Jumièges et d'un autre à Pavilly, où elle mourut après une vie édifiante.

**AB V.B.**  
ab-v-b@present.fr

Demain dans «Présent»  
**Entretien avec l'abbé Amar**  
Internet et évangélisation

## FAMILLE, ÉDUCATION

## Et les mistrals gagnants : une ode à la vie malgré la maladie

Il est des films dont on ne ressort pas indemne. Ou du moins, bien changé. *Et les mistrals gagnants* d'Anne-Dauphine Julliard fait partie de ces films, qui émeuvent autant qu'ils engagent une réflexion salutaire sur l'existence humaine. A l'affiche de ce bijou de documentaire, cinq



petits héros, âgés de six à neuf ans, vivant dans cinq coins de France, qui affrontent des maladies graves, parfois incurables, nécessitant des soins très lourds. Malgré cette réalité difficile, nul pathos dans une œuvre filmée caméra sous le bras, à hauteur d'enfant, et qui n'est pas encombrée par une voix off. Ces portraits croisés, touchants, nous présentent des enfants qui, comme tous les enfants, réfléchissent dans l'instant présent, sans s'apitoyer vainement sur leur sort, débarrassés des mille inquiétudes et anxiétés que peuvent ressentir les adultes.

Depuis qu'elle est petite, Ambre est atteinte d'hypertension artérielle. Elle se déplace donc toujours avec un petit sac à dos qui contient une pompe reliée à son cœur, qui lui permet de s'investir pleinement dans le théâtre et de jouer au badminton. Camille est un petit garçon atteint d'un cancer – il dit « neuroblastome » ; combatif, volontaire, il se dépasse au football. Quant à Tugdual, qui subit fréquemment de lourdes chimiothérapies, c'est dans le piano et le jardinage qu'il s'épanouit. On l'aperçoit à un moment, dans sa famille, unie et recueillie, dans une chapelle de montagne enneigée. « Être malade, ça n'empêche pas d'être heureux. Rien n'empêche d'être heureux. » confie-t-il, avec clarté et simplicité.

### Valeur de l'instant présent

Ces enfants n'ont pas dix ans, mais donnent l'impression d'avoir la sagesse de ceux dont l'existence ne se mesure pas en jours, mais en intensité. En même temps, ce sont des enfants comme les autres, avec leurs joies éphémères, mais aussi leurs peines et leurs moments de doute. Le petit Imad, à la bouille si attachante, est parfois découragé, désemparé par les fréquentes dialyses qu'il doit subir en attendant sa greffe de reins. Mais il rebondit, il va de l'avant, il passe à autre chose : « Pour moi c'est pas difficile, mais pour vous c'est difficile, je sais. » Quant à Charles, l'enfant à la peau « aussi fragile que les ailes d'un papillon », c'est tous les deux jours qu'il prend un long bain suivi de soins fastidieux consistant à renouveler des pansements qui protègent son épiderme de l'air. Cette carapace ne l'empêche pas d'être un curieux invétéré, et de découvrir le monde les yeux grands ouverts derrière ses lunettes de soleil.

Conscients de leurs limites, de leur vulnérabilité, de la fragilité de la vie, ces enfants incarnent tout ce qu'une vie brève peut avoir d'intense. Le capital dont ils disposent n'est ni économique ni réputationnel ; il ne réside que dans la captation de l'instant présent et l'amour de leurs proches. À l'image de la chanson tendre et pudique de Renaud qui a donné son nom au film, *Et les mistrals gagnants* représente, plus qu'un souffle, une belle bourrasque dans le documentaire français.

Marie de l'Isle  
marie-de-lisle@present.fr

## A la recherche du chaînon manquant

Au début, il y avait la « soupe primordiale », genre survitaminée. La vie en est sortie toute armée et, par pur plaisir autant que par volonté de coller aux circonstances, elle a évolué en grenouilles, bactéries, scolopendres, ornithorynques et autres poules de Houdan. Le mécanisme de l'évolution ? L'adaptation. Quand Peter Parker est mordu par une araignée radioactive, il développe des superpouvoirs et décide de devenir Spiderman après avoir un peu rechigné. L'évolution selon Darwin, c'est pareil. C'est-à-dire que c'est un acte de foi complet dans le hasard et la nécessité, avec un joli sens de la narration fictive.

Le darwinisme repose sur quelques principes : dans une même espèce, les individus présentent des variations significatives – donc les espèces ont tendance à varier ; les espèces se laissent sélectionner – donc elles sont « plastiques » ; chaque espèce a tendance à se multiplier et n'est limitée que par les autres espèces – qui jouent donc un rôle sélectif ; enfin, le milieu constitue une contrainte, et l'individu le mieux adapté au milieu du moment est le plus apte à survivre et se reproduire, donc à transmettre ses caractères – au point que ce caractère devienne celui de l'espèce.

Remarquons tout d'abord que l'idée de la « soupe primordiale » n'explique en rien l'origine de la vie, ce qui serait quand même bien pour comprendre comment ça marche. Par ailleurs, le consensus actuel

considère que les variations du génome doivent plus au hasard qu'à la « sélection naturelle » – la nature ayant pour habitude de ne rien sélectionner mais de produire en surabondance, sans intelligence (sauf à supposer que la nature est intelli-



gente et sélectionne selon son propre dessein, ce qui revient à la défier et nous fait tranquillement quitter le domaine de la science). D'ailleurs, des individus aux caractéristiques peu avantageuses continuent d'apparaître, la faculté autorégulatrice de la nature en prenant un coup – et certaines espèces évoluent sans changer de gènes, c'est-à-dire que leurs caractéristiques latentes sont activées par le milieu. C'est très intéressant mais peu darwinien.

Ensuite, pour prouver qu'une espèce est si plastique qu'elle peut se transformer en une autre espèce, il faudrait reconstituer des chaînes complètes : Darwin lance la grande

quête du chaînon manquant, mais elle est toujours déçue. Les dinosaures avaient sans doute des plumes mais il est compliqué de les relier en ligne droite à la poule de Houdan. Aucune généalogie des « hominidés » ne permet de relier indubitablement l'actuelle espèce humaine à une espèce de singes primordiaux. Pour le moment, l'histoire des origines est littéralement buissonnante et met en scène des grappes de possibilités évoluant en parallèle, émergeant brusquement et s'arrêtant brutalement. Le darwinisme original bute toujours sur la preuve scientifique de sa réalité, et la science du vivant, qui le prend pour boussole, n'accouche que d'un immense et passionnant enchevêtrement, qui décrit la généalogie de la baleine (qui fut terrestre) mais est incapable d'expliquer l'apparition de l'œil.

La seule chose qui prouve l'évolution du vivant, c'est qu'il y a une information de plus en plus complexe, distincte de la matière informée, qui apparaît peu à peu, sans qu'on puisse prouver qu'elle préexistait (sauf à supposer l'éternité de la matière, ce qui n'est pas scientifique). Le darwinisme dogmatique vise à réduire la vie à un pur mécano avec un certain degré de liberté, admis à contrecœur ; il est moins une démarche scientifique qu'une volonté d'éliminer le dessein divin de l'histoire de la planète.

Hubert Champrun  
hubert-champrun@present.fr

## Une encyclopédie pour les plus petits

Aux amoureux des livres, des belles choses et des précieuses découvertes, l'encyclopédie n'évoque pas un simple site internet – bêtement appelé « collaboratif » – mais de grands et épais volumes qui ouvrent sur un océan de savoir. Confessons-le, les encyclopédies enfantines nous attirent plus que leurs pompeuses déclinaisons du monde adulte. Il y a une prétention presque risible à vouloir rassembler le savoir de toute l'humanité chez Diderot et d'Alembert. Et la pédanterie est rarement sympathique. Au contraire, les encyclopédies pour enfant ne visent, lorsqu'elles sont réussies, qu'à nourrir la curiosité infinie et l'admiration encore intacte des petites mains qui en tournent les pages. On n'y quête pas la science froide et sèche, mais l'émerveillement sans cesse renouvelé. A nous qui confessons sans honte et plus souvent qu'à notre tour que « c'était mieux avant », il appartient de dire que les encyclopédies d'aujourd'hui dépassent en beauté et en qualité celles des décennies précédentes. En témoigne le magnifique volume récemment paru chez Gallimard et intitulé *Les Merveilles de la nature*. Tout y est. Et d'abord la naïveté des traits et la beauté des couleurs, qui rappellent les albums de l'enfance. Souvenez-vous des vignettes des albums des chocolats Suchard, des Entremets Francorusse ou des Biscottes L'Angevaine, patiemment collectionnées et minutieusement collées au retour de l'école ! Nostalgie garantie.

### Le retour des leçons de choses

Cet ouvrage, le premier d'une nouvelle collection, s'appuie en outre sur un texte d'une grande qualité. Les petits lecteurs ne sont pas pris pour des idiots, ce qui à l'heure du nivellement par le bas est une heureuse surprise. Gallimard souhaite ainsi mêler « la richesse et la fiabilité d'une encyclopédie de référence avec la séduction d'un beau livre pour toute la famille ». Et le ré-



sultat est à la hauteur de cette ambition. La présentation de l'ouvrage évoque immédiatement les grandes planches de la maison Deyrolle, qui étaient accrochées sur les tableaux noirs des écoles de France le temps d'une leçon de choses : les amphibiens, la vie de l'étang, le squelette, les différents œufs, la vie de la ruche... Le dessin est signé par Owen Davey, jeune illustrateur britannique de talent qui excelle dans la représentation du monde animal. Le trait est très épuré, les formes simplifiées, sans que le réalisme des animaux en fasse les frais.

Davey porte un soin méticuleux au choix de ses couleurs et les planches sont d'une rare beauté. Sans que cela ait été probablement envisagé par l'éditeur, cet ouvrage de grand format ne fera pas seulement la joie des parents lors de la lecture du soir mais aussi celle des instituteurs qui souhaitent restaurer les leçons de choses avec les plus petits. Chaque planche thématique peut faire l'objet d'une leçon dissociée, permettant le commentaire et les questions-réponses. Voilà qui devrait susciter des vocations de naturalistes en culottes courtes... en attendant les prochaines vacances.

Pierre Saint-Servant  
pierre-saint-servant@present.fr

● *Les Merveilles de la nature*, par Owen Davey, Gallimard Jeunesse.

## Versailles : autour d'un symbole

Qui niera que le château de Versailles est un symbole ? Pas ce pantin d'Aphatie, journaliste de radio, qui désire le raser pour que l'on ne puisse plus admirer un des signes de la grandeur de la France... A ces nauséux désirs s'oppose la vision de ceux qui croient à la beauté et à la transmission des « valeurs », dont celles de la famille, passant notamment par le biais de monuments et de paysages modelés par des siècles de civilisation. François Billot de Lochner est de ceux-là, lui qui cherche à faire découvrir « les parfums du château ».

Un homme politique qui choisit, pour faire passer ses idées, d'appréhender la réalité également sous une autre forme, celle de la littérature et, plus précisément, du roman – qui



plus est du roman pour la jeunesse – voilà qui n'est pas banal et digne d'être salué. Par la figure si attachante de Clotilde, son héroïne, il touche le cœur des lecteurs et les sensibilise à cette plaie de notre époque que constitue la pornographie chez les jeunes, dont on a du mal à imaginer l'ampleur. La forte leçon que l'on tire de cette lecture est qu'il ne

faut jamais baisser les bras dans le bon combat, et sa conclusion reste fidèle à la doctrine catholique de la rédemption.

Anne Le Pape  
anne-le-pape@present.fr

● François Billot de Lochner, *Les Parfums du château*, éd. Terra Mare, 232 pages, 15 euros.

# A l'ombre de mon clocher



par Françoise Monestier

## Les basses manœuvres de l'UE contre Marine

DEPUIS DES ANNÉES, les patrons mondialistes du Parlement européen, qu'il s'agisse des socialistes longtemps cornaqués par Martin Schulz ou des membres du Parti populaire européen actuellement aux manettes, tentent par tous les moyens de réduire *a quia* le Front national et tous les partis patriotes opposés à la dérive technocratique de l'institution européenne. Manipulations diverses et variées pour obtenir, par exemple, la levée de l'immunité parlementaire de Jean-Marie Le Pen ou maintenant de Marine, modification du règlement intérieur pour empêcher la constitution de groupes identitaires, tout est bon pour leur mettre des bâtons dans les roues.

Dernière prise de guerre de ces nouveaux chasseurs : les assistants parlementaires de six députés frontistes, dans le viseur de l'institution bruxelloise qui exige le remboursement des salaires de leurs « assistants fictifs ».

### Marine fait de la résistance

Ayant refusé de s'acquitter des 300 000 euros qui lui étaient réclamés, la présidente du Front national a décidé de ferrailer avec Bruxelles et dénonce une nouvelle persécution politique menée de longue main par l'OLAF (Office européen de lutte anti-fraude), satellite du Parlement européen dirigé par des adversaires des eurosceptiques. Tout ce beau monde reproche à Marine Le Pen d'avoir des assistants virtuels, en l'occurrence son garde du corps Thierry Légier et sa plus proche collaboratrice, Catherine Griset. Ils oublient simplement la double nature de Marine, à la fois présidente du premier parti de France et coprésidente du Groupe Europe des nations et des libertés. Le tout est de savoir où se situe exactement la frontière entre les activités de la présidente d'un mouvement politique français et celles de la coprésidente d'un groupe parlementaire européen. Marine Le Pen n'est pas, que je sache, la seule à avoir une double casquette puisque, président du Parlement européen le mois dernier encore, l'Allemand Martin Schulz est aujourd'hui chef de l'opposition socialiste à Angela Merkel. Et il est également difficile – voire impossible – aussi bien à Thierry Légier qu'à Catherine Griset de préciser quand ils endossent le costume bruxellois, strasbourgeois ou luxembourgeois d'assistant parlementaire européen et quand ils enfilent la tenue bérret-baguette.

Les redresseurs de torts de l'OLAF, bras armé de Bruxelles sans la moindre compétence judiciaire, brandissent un règlement qui contraindrait les assistants accrédités à être basés à Bruxelles alors que les sessions se déroulent également à Strasbourg... quand ce n'est pas au Luxembourg.

### Des méthodes de flics

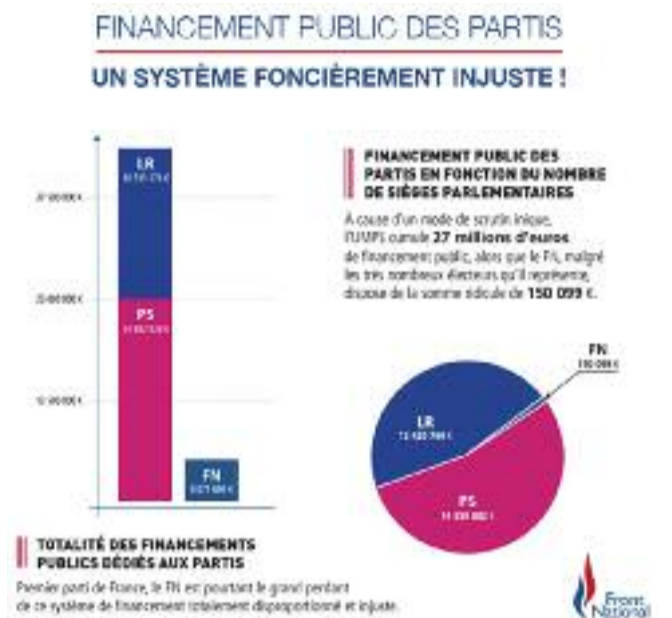
Ces chevaliers de la lutte anti-fraude, bien silencieux par exemple sur les trafics des mafias, mènent une véritable opération de dézingage politique à laquelle la présidente du Front national vient de riposter en déposant une plainte pour « faux intellectuel » et en soulignant la connivence existant entre Martin Schulz, à l'origine du signalement de ces prétendues fraudes, et l'OLAF. Elle souligne également la négation du droit dans cette affaire et le non-respect des droits de la défense qui s'ajoutent au refus de fournir le rapport en question. Les censeurs font-ils preuve du même zèle à l'égard des autres parlementaires ? En fait, ces méthodes permettent à l'Institution européenne de faire du bruit et de parler d'emplois fictifs, alors qu'il s'agit d'emplois bien réels, à la différence, par exemple, de ceux qu'a occupés Penelope Fillon.

### L'inique système du financement des partis

S'agissant des reproches faits au Front national de confier des travaux partisans à certains de leurs collaborateurs européens, on oublie trop souvent que le mouvement national, premier Parti de France avec plus de trois millions de suffrages, est la victime expiatoire de l'abandon par Jacques Chirac en 1986 – et alors même qu'un groupe de 35 députés Front national siégeait à la Chambre – de la proportionnelle intégrale. N'oublions quand même pas qu'en 2015, le parti socialiste et Les Républicains ont recueilli, à eux deux, grâce à la loi inique sur le financement des partis politiques, la coquette somme de 27 millions d'euros, soit 40 000 euros par parlementaire. Avec ses deux députés et ses deux sénateurs, le Front national n'a touché, lui, que la somme dérisoire de 150 099 euros. Mais pour être complet, il convient de préciser que le PS et Les Républicains se sont également partagés, toujours en 2015, une première aide d'un montant total de 43 millions d'euros tandis que le Front national arrive bon dernier avec cinq millions du même métal.

### Privilèges en tous genres

Dans ce tour d'horizon politique on ne saurait passer sous silence, par exemple, que l'appartement de Nathalie Soulié, l'ex-femme de Manuel Valls, est gardé 24 heures sur 24 par des policiers. Comme nous l'écrivions dans une brève du 3 novembre dernier, cette protection se fait au détriment, par exemple, des habitants de Brunoy qui, du coup, ne disposent plus que d'une seule patrouille de police pour 55 000 habitants. Précisons éga-



lement, côté protection tous azimuts, que Julie Gayet disposerait de quatre policiers assurant sa sécurité.

Des privilèges qui ne devraient pas choquer Emmanuel Macron, qui, si l'on croit les auteurs d'un livre dévoilant les secrets de son ascension (1), a su pleinement profiter des moyens offerts par son ministère pour préparer son lancement sur orbite. Non content d'avoir épuisé en moins de six mois 80 % de l'enveloppe annuelle des frais de représentation accordés à Bercy, il aurait noué des liens solides avec les décideurs de l'Union européenne au cours de ses différents déplacements et aurait même emporté certains précieux fichiers avec lui. Quelques semaines avant sa tapageuse démission, il aurait enfin demandé à ses quatre plus proches collaborateurs de relire et d'amender son grand discours de la Mutualité du 12 juillet dernier. C'était pour lancer le Mouvement « En Marche ». Personne ne lui a demandé de rembourser Bercy pour avoir indûment utilisé les compétences de ses collaborateurs à des fins personnelles et pour avoir regalé ses futurs soutiens aux frais du contribuable.

**FRANÇOISE MONESTIER**  
françoise.monestier@present.fr

(1) *Dans l'enfer de Bercy. Enquête sur les secrets du ministère des Finances*, par Marion l'Hour et Frédéric Says. J. C. Lattès éd.

## Les revues sont de la revue

### Le Figaro Histoire

Numéro exceptionnel du *Figaro Histoire* pour marquer le tragique anniversaire de l'abomination bolchevique de 1917. C'est dense, complet, intelligent : on n'est déjà plus dans un dossier de circonstance qui surferait sur une date commémorative, mais un quasi-livre d'Histoire (et nourri comme il se doit de solides indications bibliographiques). L'ensemble est servi par de belles signatures : Hélène Carrère d'Encausse, Stéphane Courtois, Irina de Chikoff, Alexandre Jevakhoff, etc. Et une belle accroche de une : « Les neuf mystères de la Révolution russe ».

« Ce qu'il y a de terrifiant dans les révolutions, c'est que les historiens les jugent inévitables quand leurs contemporains n'avaient souvent rien vu venir », écrit Michel De Jaeghere. Sommes-nous capables, aujourd'hui, de voir ce qui nous pend au bout du nez ou faudra-t-il attendre que des historiens nous l'expliquent dans dix, vingt, trente ans (à supposer qu'il y ait encore une nation française) ?

En vente en kiosque.

### La Nouvelle Revue Lorraine

Vigoureux édito de Jean-Marie Cuny, le maître des lieux, dans le dernier numéro de la *NRL* : « La question identitaire ». A vrai dire, la *NRL* (qui existe depuis 1975, mais sous un autre nom avant que l'on fasse des malheurs à Cuny) n'a pas à se poser cette question. Il y a une



chanson country qui dit : « *I was country when country wasn't cool* » (« J'étais country quand ce n'était pas branché de l'être »). Eh bien, la *NRL*, revue enracinée s'il en est, était identitaire quand cela pouvait sembler ringard de l'être, quand ce n'était pas à la mode, quand le mot *identitaire* ne faisait pas partie du vocabulaire courant. Jean-Marie Cuny en a vu passer des orages, il en a essayé des risées grimaçantes, mais il est resté impavide : « Restons lorrains. L'avenir, nous le croyons, approuvera notre choix. »

*La Nouvelle Revue Lorraine*, Le Tremblois, 54280 La Neuvelotte.

### La Lettre de VERITAS

Organe du combat des Français d'Algérie, *La Lettre de VERITAS* construit, numéro après numéro, une source inépuisable et précieuse pour étayer la vérité – veritas – sur l'Algérie française. Une vérité interdite, étouffée, travestie par les gaulistes et leurs complices de gauche. Profitons-en pour saluer au passage

le courage des deux femmes qui portent ce combat à bout de bras : Geneviève de Ternant et Anne Cazal. Dans la fidélité à la mémoire du premier président de *VERITAS*, Joseph Hattab-Pacha, aujourd'hui disparu.

A lire notamment dans ce numéro, un grand article d'Anne Cazal, justement : « Le drame des harkis ». Mais aussi une poignante évocation de l'exode de 1962. Avec reproduction de la coupe du journal qui avait mis en une le cri de haine

du maire de Marseille, Gaston Deferre : « Que les pieds-noirs aillent se réadapter ailleurs. » Ne rien oublier. Ne rien pardonner.

*La Lettre de VERITAS*, BP 21, 31620 Fronton.

### Lectures Françaises

La une du dernier numéro de *Lectures Françaises* reproduit un portrait de l'honnête Fillon avec ce titre d'accroche : « Lumière et zones d'ombre ». Au fil des dernières se-

maines – et sans doute n'avons-nous pas encore tout vu – les zones d'ombre de ce gus que j'abomine sont entrées en pleine lumière. Autres portraits, ceux de Ségolène Royal et de Chérubin Macron, l'idole des cougars. La première ne devrait pas tarder, donc, à rallier le second.

A lire encore les comptes rendus des deux belles « Journées du Livre » à Paris et à Nantes à l'occasion du cinquantième anniversaire de Chiré. Un vrai grand succès. L'héritage laissé par Jean Auguy et repris par François-Xavier d'Hautefeuille mérite notre amitié et commande le respect. « Être et durer » dit une devise para. Ce n'est pas si facile (et ce n'est pas nous, à *Présent*, qui dirons le contraire...).

*Lectures Françaises*, BP 70001, 86190 Chiré-en-Montreuil.

**ALAIN SANDERS**  
alain.sanders@present.fr

**ABONNEMENTS : abonnements@present.fr**

<p>5, rue d'Amboise - 75002 Paris Téléphone : 01.42.97.51.30 Fax : 01.42.61.97.79 direction-generale@present.fr</p> <p>Directeur (1981-2013) : Jean Madiran (†). SARL PRÉSENT pour 99 ans au capital de 135 555 euros, sise 5 rue d'Amboise, 75002 Paris. Gérant : Françoise Pichard. Imprimerie RPN - 93190 Livry-Gargan. Dépôt légal : 1er trimestre 2017. CPPAP : 0518 C 83178 - ISSN : 07.50.32.53. Directeur de la publication : Françoise Pichard. Rédacteur en chef : Samuel Marlin. Directeur du jour : Marie Pommeret.</p>	<p>1 mois : 27,50 € abonnement illimité par prélèvement mensuel</p>	<p>Abonnement de parrainage</p> <p>3 mois : 75 € 6 mois : 139 € 1 an : 239 €</p>
	<p>3 mois : 95 € 6 mois : 175 €</p>	<p>1 an : 299 € + 30 € avec l'abonnement numérique</p>
<p>2 ans : 580 € + abonnement numérique offert</p>	<p>Abonnement Internet</p> <p>1 jour : 1 € - 1 mois : 17 € 3 mois : 35 € 6 mois : 65 € - 1 an : 99 €</p>	
<p>2 ans, abonnement de soutien : 1 200 € + abonnement numérique offert</p>		